

Publié le 28 septembre 2021



Jean-Luc Soulier, Avocat au Barreau de Paris

jloulou@soulierbunch.com

Tél. : +33 (0)1 40 54 29 29, + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Jean-Luc Soulier : « Mon père a une flamme de vie, j'en ai hérité »

Dans cet article publié dans *Le Progrès* au début du mois de septembre 2021, [Jean-Luc Soulier](#) évoque ses racines et se remémore l'histoire qui a façonné le Cabinet Soulier.

LYON

Jean-Luc Soulier : « Mon père a une flamme de vie, j'en ai hérité »

Jean-Luc Soulier, avocat international, fils aîné du célèbre avocat André Soulier, exerce aux barreaux de Paris et de Bruxelles. Associé gérant de Soulier Avocats, seul cabinet français faisant partie du World Law Group, regroupant 60 cabinets dans le monde, il évoque ses relations avec son père.

Est-ce que votre père a, d'une certaine manière, façonné votre identité ?

« Il y a bien sûr comme une empreinte qui résulte de mon éducation et j'ai retenu de lui un certain nombre de leçons. Il a toujours eu une grande ouverture d'esprit, une volonté de comprendre, un refus des jugements hâtifs, du sectarisme, des idéologies, donnant toujours la primauté à l'homme. Ainsi, il m'a appris à ne pas m'enfermer dans des a priori. J'ai le sentiment d'avoir la même volonté farouche de ne jamais rien céder mais toujours en respectant les autres, c'est dans notre ADN. La complexité des êtres nous intéresse. Il a une flamme de vie, j'en ai hérité. »

Comment vivez-vous sa renommée ?

69X20 - V1

« Avec beaucoup de fierté. Issu d'un milieu très modeste, mon père n'a jamais renié ses origines ou cédé au miroir aux alouettes. Mon grand-père, Paul, a été fort des Halles avant de devenir épicier puis chauffeur de taxi, et ma grand-mère, Mariette, toute jeune fille, a été domestique. C'étaient des gens authentiques, intelligents, et empathiques. Je leur dois d'ailleurs une partie de mon éducation car mon père n'avait que 22 ans lorsque je suis né. Il suivait encore ses études financées par ma mère, dactylo chez Berliet. J'ai donc été témoin de son parcours. »

“ Nous avons tous les deux un métier de verbe mais je n'ai pas essayé d'être son clone. ”

Cherchez-vous son approbation ?

« Tout fils espère avoir l'approbation de son père mais ça ne gouverne pas mes choix. Chacun est responsable de son propre destin. Lui-même est un homme totalement libre, rien ne l'enclave. Nous avons tous les deux un métier de verbe mais je n'ai pas essayé d'être son clone. »

Quels souvenirs heureux avez-vous partagés ?

« Nos parties de tennis acharnées. Il m'a transmis le goût du sport, du challenge, du combat. »

Vous sentez-vous un devoir de mémoire envers lui ?

« Je veux perpétuer cette chaîne exceptionnelle par ses origines, transmettre à mes enfants les valeurs que mon père a reçues en héritage et dont il a su se montrer digne. Il a fallu qu'il s'élève, et pour cela, il a dû chercher la lumière. Je me suis construit autrement, au travers de mon métier d'avocat international. Et je n'ai jamais voulu être, comme lui, un personnage public. Il aurait souhaité que je m'engage aussi en politique. Je n'ai pas été tenté. J'ai même pris le contre-pied. »

Qu'aimeriez-vous lui dire que vous ne lui avez jamais dit ?

« Il y a une grande pudeur entre nous. Tout ce que je viens de vous dire et que je ne le lui ai jamais dit. »

De notre correspondante, Laurence PONSONNET

André, le père et Jean-Luc Soulier, le fils, sont tous les deux avocats. Photo Progrès/Laurence PONSONNET

France Unie fait sa rentrée

Vendredi 24 septembre, à partir de 7 h 45, Marc Frayssé, président de l'association France Unie, organisera la prochaine édition des Petits-dej' de l'économie, à l'hôtel Métropole. L'occasion de moments d'échanges et d'idées entre des participants venant de tous horizons. Pour cette 75^e édition, l'invité du mois sera le célèbre avocat M^e André Soulier. À cette occasion, il dédicacera son livre *Mes mille et une vies*. La participation est de 20 euros (à régler sur place à l'ordre de l'Hôtel Métropole).

Hôtel Lyon Métropole 84, quai Joseph Gillet, Lyon 4^e. Inscription au : 06.84.76.36.12 ou par courriel à marc.frayse69@gmail.com

SOULIER BUNCH

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.